**Prix Robert Zed – jeune cadre de service de santé**

**Le prix**

Ce prix est remis à un cadre canadien en soins de santé qui, grâce à son leadership, a contribué à l’efficacité et à la durabilité du système de santé du pays. La lauréate ou le lauréat recevra un trophée en verre gravé. S'il redevient possible à l'avenir de se réunir en personne pour l'événement, le Collège paiera aussi les frais de déplacement et d’hébergement de la lauréate ou du lauréat afin qu'elle ou il assiste à la soirée Hommage aux leaders en santé, et elle recevra une inscription gratuite à la Conférence nationale du CCLS.

**Admissibilité**

Les candidats pour ce prix doivent avoir 40 ans ou moins et satisfaire aux critères suivants :

* Être membres du Collège et titulaires du CHE/LCS ou candidats au titre de CHE/LCS;
* Avoir, au cours des 5 à 10 dernières années, progressé sur le plan du leadership et dans leur carrière en soins de santé;
* Manifester le potentiel nécessaire pour occuper des postes de cadres supérieurs à l’avenir, dans n’importe quel segment du secteur de la santé, y compris la santé publique, la prévention, la promotion de la santé, les soins actifs, les soins de longue durée, la réadaptation, les services de santé mentale et de désintoxication, les organismes de santé nationaux, provinciaux ou locaux, les organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé, les organisations sanitaires du secteur privé et tout autre domaine lié aux soins de santé;
* Avoir fait preuve d’une vision et d’un leadership exceptionnels dans le cadre d’un projet, d’un programme, de leur engagement communautaire, de leurs contributions à des publications ou de leurs activités philanthropiques ou autres, qui ont amené des améliorations mesurables au sein de leur organisation ou du système de santé.

**Mises en candidature**

Les mises en candidature doivent être faites par un membre du Collège. Nous demandons aux personnes qui proposent une candidate ou un candidat de soumettre leurs mises en candidature en deux sections. La Section A, qui est un résumé de 250 mots, doit être présentée le **30 novembre 2023** au plus tard en [utilisant notre formulaire en ligne.](https://questionpro.com/t/AMCd3Zywdx) Ce résumé doit traiter des actions de votre candidate ou candidat qui répondent aux critères d’admissibilité et indiquer pourquoi vous croyez qu’elle ou il mérite ce prix. Le comité de sélection examinera les résumés et établira une liste de présélection des meilleurs candidats et candidates. On demandera ensuite aux personnes ayant proposé ces candidats de remplir la Section B et de la soumettre au Collège au plus tard le **1er février 2024**.

**Pour votre information, la Section B du dossier de mise en candidature doit comprendre les documents suivants :**

* Une lettre d’appui de la PDG ou du PDG de la candidate ou du candidat;
* Une copie du curriculum vitae de la candidate ou du candidat;
* Le modèle de mise en candidature expliquant ce qui fait en sorte que la candidate ou le candidat répond aux critères d’admissibilité.

**Section B**

**Prix Robert Zed – jeune cadre de service de santé – Modèle de mise en candidature**

*Les mises en candidature doivent être soumises par un membre ou un chapitre du Collège.*

**Nom de la candidate ou du candidat :**

**Nom de la personne qui la ou le propose :**

Vous devrez remplir la Section B seulement si votre candidate ou candidat figure sur la liste de présélection. Le Collège avisera toutes les personnes ayant proposé les candidatures présélectionnées d’ici le **milieu de décembre**.

**Rapport (maximum de 2 000 mots. Veuillez respecter cette limite. Le Collège se réserve le droit de rejeter les mises en candidature dont le nombre de mots dépasse cette limite.)**

*Veuillez remplir les sections 1 à 7 du modèle de rapport ci-dessous. Nous vous encourageons à inclure des exemples précis pour renforcer la mise en candidature. Les mises en candidature qui ne sont pas présentées en respectant ce modèle pourraient être rejetées.*

1. Introduction
2. Fournir des preuves et des exemples, alignés sur le Cadre des capacités de leadership en santé LEADS, de la capacité de leadership du candidat ou de la candidate en utilisant les en-têtes suivants : **(30 POINTS)**

* Engager les autres
* Développer des coalitions
* Leadership visionnaire (Donner des exemples de situations où la personne a présenté un modèle convaincant de ce dont l’avenir aurait l’air et a réussi à obtenir l’adhésion d’acteurs clés, ou a dirigé un groupe afin d’établir collectivement une vision.)

1. Discutez des réalisations notables accumulées jusqu’à maintenant dans la carrière de la candidate ou du candidat.Fournissez des données confirmant ces réalisations, s’il y en a (par exemple, des statistiques avant et après l’intervention de cette personne).

*Veuillez indiquer l’incidence que ces réalisations ont eue sur :*

* *l’efficience des processus organisationnels ou des systèmes* **(20 POINTS);**
* *l’amélioration des résultats pour les patients et de la qualité, en donnant des exemples* **(15 POINTS).**

1. Discutez de la portée des responsabilités de la candidate ou du candidat (budget, personnel, etc.). **(10 POINTS)**
2. Décrivez brièvement les approches créatrices que la personne a utilisées pour surmonter les obstacles (restrictions budgétaires, etc.) afin de faire progresser ses initiatives. Donnez des exemples de situations où la personne a fait face à une vive opposition au changement et décrivez comment elle a vaincu cette résistance. **(10 POINTS)**
3. Veuillez fournir un historique de la participation de la personne aux activités du Collège. (**15 POINTS)** (par exemple, l’année pendant laquelle cette personne a adhéré au Collège, si elle participe aux activités de son chapitre ou aux travaux d’un comité ou d’un conseil du Collège, si elle s’occupe de programmes ou d’événements au Collège, etc.)
4. Conclusion

**Comment soumettre votre mise en candidature :**

La Section A doit être présentée le **30 novembre 2023** au plus tard en utilisant notre [formulaire en ligne](https://questionpro.com/t/AMCd3Zywdx). On vous demandera vos coordonnées et un résumé de 250 mots qui décrit comment votre candidate ou candidat répond aux critères d’admissibilité et qui illustre pourquoi vous croyez qu’elle ou il mérite ce prix.

**Dates limites de mise en candidature**

Section A : 30 novembre 2023

Section B : 1er février 2024

Vous devrez remplir la Section B seulement si votre candidate ou candidat figure sur la liste de présélection. Le Collège avisera toutes les personnes ayant proposé les candidatures présélectionnées d’ici le **milieu de décembre**.

La Section B doit comprendre tous les éléments énumérés ci-dessous et être soumise à [ccoulombe@cchl-ccls.ca](mailto:ccoulombe@cchl-ccls.ca) sous forme **d’un seul fichier PDF.** Les signatures électroniques sont acceptables.

**Section B**

* Le modèle de mise en candidature dûment rempli;
* Une lettre d’appui du PDG de la candidate ou du candidat;
* Une copie du curriculum vitae de la candidate ou du candidat;
* D’autres informations que vous jugez importantes pour les délibérations du comité de sélection. (Vous pourriez ajouter en annexe des articles de journaux, d’autres lettres d’appui, etc.)

**Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec :**

Christian Coulombe, Vice-président, Marketing et Service aux membres

Collège canadien des leaders en santé

Tél. : 613-235-721p, poste 213

Sans frais : 1-800-363-9056

[ccoulombe@cchl-ccls.ca](mailto:ccoulombe@cchl-ccls.ca)

En soumettant cette mise en candidature, vous attestez que :

* Les informations fournies dans ce formulaire sont, au meilleur de vos connaissances, factuelles et correctes. Vous comprenez que le Collège a la capacité de vérifier les informations fournies.
* Le candidat ou la candidate est au courant et consent d'être nommé pour ce prix.